



## Projet collectif sur mesure

### Appel à projet :

# *Favoriser l'auto-détermination des personnes en situation de handicap*

Proposition à retourner **exclusivement par mail**  
**au plus tard le 06/07/22**

OPCO Santé / Délégation Régionale Ile-de-France

A l'attention de :  
Laurence Daussy – Chargée de projets territoriaux

e-mail : [laurence.daussy@opco-sante.fr](mailto:laurence.daussy@opco-sante.fr)



## CONTEXTE

### 1 – OPCO Santé

L'OPCO Santé est l'opérateur de compétences du secteur privé de la santé.

Il est composé des secteurs suivants :

- sanitaire, médico-social et social privé à but non lucratif,
- santé au travail inter-entreprises,
- hospitalisation privée,
- thermalisme,
- et de l'Établissement Français du Sang.

Il a pour mission de contribuer au développement de l'emploi, des compétences, des parcours professionnels dans son champ, tel que défini ci-dessus.

L'OPCO Santé au niveau national, compte 11 000 établissements adhérents et plus d' 1 000 000 de salariés couverts.

Présent sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra marin, l'OPCO Santé est composé de 25 implantations régionales dont l'île-de-France.

### 2. La problématique :

L'évolution des politiques publiques en matière de santé et d'accompagnement médico-social a profondément modifié le regard porté sur les personnes en situation de vulnérabilité. L'approche centrée sur les enjeux médicaux a progressivement évolué vers une prise en compte plus large par d'autres déterminants : le bien-être physique, mental et social.

Ce changement de paradigme renforcé par le rapport Piveteau (15.02. 2022) conduit les acteurs publics à mener des politiques d'adaptation de la société aux situations de vulnérabilité, notamment envers les personnes en situation de handicap, afin de favoriser leur pleine participation à la vie collective.

Pour accéder à une société qui se veut de plus en plus inclusive, les actions et les prestations des établissements médico-sociaux se transforment pour devenir plus spécifiques à chaque personne accompagnée selon ses aspirations, elles se traduisent par son projet personnalisé et le dispositif de réponse accompagnée pour tous.

Cette prise en charge plus individualisée est désormais au centre des activités des établissements médico-sociaux (FAM, MAS, IME...). Néanmoins, le projet institutionnel doit être porté par les équipes pour être opérationnalisé au quotidien, cette injonction induit des questions :

- Quelle adaptation de mon rôle et de ma posture professionnelle ?



- Comment entrer dans une approche capacitante : identifier et valoriser les compétences et potentialités du public accueilli, s'en servir comme point d'appui ?
- Quels outils et techniques sont intégrables à ma pratique professionnelle pour soutenir l'auto-détermination ?

Les représentations des professionnels et les pratiques peuvent se trouver modifiées vers un rééquilibrage de la relation, une reconnaissance de l'expérience vécue par la personne accompagnée. La personne en situation de handicap n'étant plus représentée comme un bénéficiaire passif voire « assisté » mais comme un individu engagé dans un parcours qu'il construit.

A l'initiative de plusieurs adhérents OPCO Santé idF, il sera donc proposé une formation à destination des travailleurs sociaux, coordinateurs, animateurs, moniteurs d'atelier etc afin de faire évoluer leur accompagnement des publics en situation de handicap dans une approche favorisant l'auto-détermination.

## OBJECTIFS DE FORMATION

### Objectif de la formation :

Cette action de formation permettra aux professionnels œuvrant auprès de publics (quel que soit leur âge) en situation de handicap, de mener une réflexion mais surtout d'acquérir des outils concrets soutenant l'auto-détermination et le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap.

A sa sortie de la formation, le professionnel devra être en mesure de déployer concrètement une approche plus capacitante par l'identification des différentes aspirations des personnes en situation de handicap et le recours à des techniques de communication, leviers de développement participatifs dans les interactions individuelles et collectives.

### Objectifs pédagogiques :

- Faire évoluer son approche des publics en situation de handicap pour acquérir une démarche capacitante (ex : par accès à des témoignages ou autres ressources) ;
- Questionner son mode d'accompagnement et son positionnement professionnel, établir un auto-diagnostic de ses pratiques et de celles de son établissement ;
- Identifier les pratiques professionnelles plus favorables à l'auto-détermination dans les relations inter personnelles et collectives ;



- Ajuster sa posture professionnelle et ses modalités d'intervention pour réduire l'emprise sur les publics accueillis, tendre à l'équilibre des relations et encourager l'implication de tous. Exemple : savoir mener des entretiens non directifs, être en mesure de favoriser des Conseils de la Vie Sociale partagés et participatifs, animer des groupes de travail ou ateliers mixtes (handicap/valides/aidants/professionnels ...) etc.
- Accepter le droit à l'erreur et assumer des risques mesurés et partagés dans l'accompagnement des parcours au sein d'une équipe pluriprofessionnelle.

## PUBLIC VISE

Tout professionnel amené à accompagner des publics en situation de handicap, majoritairement les personnels éducatifs et sociaux : éducateurs, moniteurs éducateurs, assistant(e)s des Services Sociaux, animateurs ... exerçant au sein de structures de type : Maison d'Enfants à Caractère Social, Foyer d'Action Educative, Instituts Thérapeutiques Educatif et Pédagogiques, Services d'Education Spéciale et de soins à Domicile, Service d'Action Educative en milieu ouvert, Institut Médico Educatifs....

## ORGANISATION DE LA FORMATION

### 1. CONDITIONS DE DEROULEMENT :

L'organisme de formation s'engage à :

- Travailler de manière collaborative avec l'OPCO Santé sur ce projet, et adapter les contenus et méthodes aux réalités professionnelles des stagiaires ;
- Désigner un responsable pédagogique ;
- Animer les sessions de formation ;
- Envoyer à l'OPCO Santé les supports de formation remis aux stagiaires au moins 15 jours avant le démarrage de l'action ;
- Préciser les fondements théoriques sur lesquels il s'appuiera ;
- Faire des recommandations sur :
  - ✓ **L'implication de l'encadrement** (séminaire de lancement, intégration sur certains temps de la formation, restitution...)
  - ✓ Les modalités de collaboration, suivi et restitution avec l'OPCO Santé
  - ✓ **Divers outils** permettant plus de collaboration entre les différentes structures de l'association
  - ✓ **L'organisation et la composition des groupes.**
- Organiser le suivi administratif (envoi des convocations, évaluation à chaud et à froid, gestion des remplacements, annulations...).

- **Profil des intervenants**



#### **Les intervenants proposés devront posséder**

- Une bonne connaissance du secteur, de ses établissements et du public formé ;
- Une expérience conséquente en animation pédagogique et en dynamique de groupe ;
- Une expertise sur la thématique abordée.

#### **2. DUREE :**

+/- 3 jours avec inter session, modalités à proposer par l'organisme de formation.

#### **3. CALENDRIER ET RYTHME :**

La formation se déroulera entre septembre et décembre 2022.

#### **4. NOMBRE DE GROUPES :**

La taille des groupes ne saurait dépasser 14 personnes.  
Entre 2 et 3 groupes de formation sont prévus sur le second semestre 2022 en inter établissements.

#### **5. LIEU DE LA FORMATION :**

Le prestataire se chargera de l'organisation logistique (location ou mise à disposition d'une salle pour la formation, organisation des repas pris en commun avec les stagiaires...)

Les salles proposées devront se situer dans Paris intramuros et devront être facilement accessibles par les transports en commun. Elles devront également être accessibles aux personnes en situation de handicap.

Les frais inhérents à l'organisation logistique devront être distingués des frais pédagogiques.

Un groupe sera également constitué sur le département 93.

## EVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

L'organisme de formation proposera les niveaux d'évaluation suivants afin de mesurer les effets de cette action :

- **Une évaluation formative** à l'initiative du formateur, dont l'objectif est de vérifier individuellement que les objectifs pédagogiques ont été atteints, ce qui se traduit par la remise d'une attestation de réalisation répondant aux exigences de la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie.
- **Un bilan oral** lors de la dernière journée de formation et en présence des participants, des formateurs et d'un représentant de l'OPCO Santé Ile de France. Ce bilan a pour objet d'évaluer la pertinence du dispositif de formation, le degré de satisfaction des stagiaires et les éventuelles améliorations à apporter dans la perspective d'une reconduction.
- **Un questionnaire de satisfaction en ligne** fourni par l'OPCO Santé, lien à transmettre à l'issue de la formation à chaque participant, prévoir le temps de le renseigner de préférence sur le temps de la formation. Possibilité pour le stagiaire de le remplir après la formation, faute d'équipement connecté ou de qualité du réseau, mais non souhaité. L'OPCO Santé s'engage à communiquer les résultats au prestataire dans les meilleurs délais.
- **Un rapport d'évaluation**, rédigé par le prestataire, analysant les conditions de la mise en œuvre de l'action, notamment au regard des aspects suivants :
  - modalités pédagogiques (pertinence du contenu, du rythme, des choix pédagogiques) ;
  - évaluation des effets produits par l'action (atteinte des objectifs pédagogiques, autres effets);
  - évaluation des acquis ;
  - préconisations d'amélioration et autres besoins de formation repérés.



- **L'évaluation de l'ensemble du dispositif à 3 mois** visant à mesurer l'évolution des pratiques suite à la formation.

Le rapport sera constitué en 8 parties :

1. Nombre de stagiaires/ nombre de groupes ;
2. Objectifs de formation ;
3. Les moyens et méthodes pédagogiques proposés en précisant les adaptations effectuées en cours de mise en œuvre ;
4. Déroulement/séquençement de la session de formation ;
5. Adhésion des stagiaires à la formation et à la démarche proposée ;
6. Synthèse de toutes les évaluations « à chaud » et verbatim ;
7. Effets de la formation ;
8. Pistes d'amélioration et suggestions.

## CRITERES DE SELECTION

Les critères de sélection des candidatures s'apprécieront dans l'ordre suivant :

### 1. Qualité de la proposition de formation

- Adéquation entre les objectifs du cahier des charges et les contenus proposés
- Originalité et pertinence de l'organisation pédagogique (contenus, méthodes)
- Pertinence des supports pédagogiques
- Pertinence des modalités de suivi et d'évaluation.

L'organisme de formation pourra proposer une approche multimodale dans ses dispositifs pédagogiques. Cette possibilité correspond à la volonté de l'OPCO Santé de penser la formation différemment en s'appuyant notamment sur les enseignements des neurosciences et leur impact sur nos méthodes d'apprentissage. Quelques exemples de moyens qui pourront être proposés si pertinents :

- Partie de la formation réalisée à distance : webinaires, classes virtuelles...
- Modèle participatif style « forum », plate-forme collaborative, classe inversée,
- Padlet, sondage ou quizz, nuages de mot, mind mapping, missions et gamification,
- Utilisation de capsules vidéo,
- Séquences de micro learning ...

Toute suggestion sera la bienvenue.

La formation devra être la plus pragmatique et interactive possible afin de favoriser le transfert en situation de travail. Elle alternera entre apports théoriques et exercices d'analyse de situations.



La formation devra comporter :

- Des apports de contenus théoriques et méthodologiques ;
- Des temps d'échanges de pratiques, de co-développement ou d'apprentissage par les pairs ;
- Des outils concrets et opérationnels : des grilles de lecture et d'analyse afin de mieux comprendre les situations rencontrées ;
- Des temps d'évaluation formative.

## **2. Moyens humains mis à disposition de la formation :**

- Expérience et qualification des formateurs pressentis

## **3. Références de l'organisme dans le secteur d'activité ou dans le domaine de l'action**

## **4 - Coût de la prestation (prix/jour/groupe)**





Nom du prestataire

DOSSIER DE CANDIDATURE
------------------------

Nom du prestataire

--

I. Coordonnées

Interlocuteur référent de la mission : Téléphone : Email : N° de SIRET :	
Interlocuteur administratif : Téléphone : Email :	
Adresse :	
Téléphone :	
Fax :	
Site internet :	



II. *Présentation de l'organisme et référence en lien avec la problématique visée.*

*Nous vous remercions de préciser le nom, la fonction et les coordonnées des personnes contact.*

*Nous sommes susceptible de prendre contact avec certains d'entre eux.*

*Présentation des démarches qualité mise en œuvre*

**Une page maximum**

III. *Analyse de la demande et proposition d'intervention*

**III-A. Décrivez votre compréhension du contexte et de la demande de l'association. Décrire les enjeux et les objectifs de la formation selon vous.**

**2 pages maximum**



**III-B. Présentez les consultants mobilisés sur cette intervention et leur expérience en lien avec la demande (Connaissance : secteur, public, thématique)**

*Joindre les CV des consultants*

**III-C. Décrivez votre approche pédagogique et méthodologique ainsi que les supports utilisés (supports d'intervention et support stagiaires)**

**1 extrait des supports sera remis en annexe.**

**Une page maximum**



### III-D. Précisez votre déroulé pédagogique

Module	Objectifs	Contenus	Méthodes et supports	Durée

### IV - Système d'évaluation. Précisez le système ainsi que les critères d'évaluation proposés.

Une attention toute particulière est accordée à l'évaluation des actions de formation menées. Quelques exemples de supports d'évaluation seront transmis en annexe.

### V- Modalités de collaboration avec l'association et l'OPCO Santé.



## VI- Éléments financiers

**Coût de la journée d'intervention** – (incluant : les supports, les frais de déplacement et l'ingénierie en amont)

TTC

**Coût de l'évaluation à froid**

TTC

*Le dossier complet devra être transmis exclusivement par messagerie électronique à l'adresse suivante :*

[laurence.daussy@opco-sante.fr](mailto:laurence.daussy@opco-sante.fr)

Les documents seront présentés sous un format informatique standard : Powerpoint, Word, Acrobat...

**Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.**

Je certifie l'authenticité des informations portées sur la présente proposition d'intervention

Fait le            à

**Annexe 1 : Fiche synthétique** (à renvoyer sous format WORD – 2 pages max)

Référence du prestataire	
Références : Connaissance du secteur, du public et de la thématique	
Qualité des intervenants	
Action proposée	
Titre	
Objectifs	
Public et nombre de stagiaires	
Contenu	
Démarche pédagogique	
Supports	
Evaluation	
Durée, rythme et Coût	
Commentaires ou informations diverses	